RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02028
Numéro SIREN : 879 661 163
Nom ou dénomination : BLB

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002563

BLB

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
Siège social : 28 avenue du Parmelan
Chez SAS VERDANNET
74000 ANNECY

879 661 163 RCS ANNECY

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2021

BILAN

ANNEXE

Copie certifiée conforme
Le Président

BLB

N°2033 A - 2021

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☐

ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 30/11/2021 ③	Net 30/11/2020 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	438 000	012	438 000	438 000
- Autres	014	4 417	016 1 301	3 116	1 992
Immobilisations corporelles	028	165 749	030 54 275	111 474	118 779
Immobilisations financières (1)	040		042		
(5) TOTAL I	044	**608 166**	048 **55 576**	**552 590**	558 772
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	17 684	052	17 684	
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064	526	066	526	
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	18 043	070	18 043	
Autres créances (3)	072	24 415	074	24 415	53 241
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	33 401	086	33 401	
Charges constatées d'avance	092	7 158	094	7 158	2 266
TOTAL II	096	**101 228**	098	**101 228**	55 506
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	110	**709 394**	112 **55 576**	**653 818**	**614 278**

PASSIF			30/11/2021	30/11/2020
Capital social ou individuel		120	10 000	10 000
Écarts de réévaluation		124		
Réserve légale		126		
Réserves règlementées		130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	132		
Report à nouveau		134	-106 159	
Résultat de l'exercice		136	-144 128	-106 159
Provisions règlementées		140		
TOTAL I		142	**-240 287**	-96 159
Provisions pour risques et charges **TOTAL II**		154		
Emprunts et dettes assimilées (4)		156		38 042
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164	1 509	382
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		166	192 628	78 838
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169 632 822	172	699 968	593 175
Produits constatés d'avance		174		
TOTAL III		176	**894 105**	710 437
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		180	**653 818**	**614 278**

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	25 596
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 30/11/2021

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	30/11/2021
	Montant
INTERETS EXCEDENTAIRES COMPTES COURANTS ASSOCIES	23 361

II - DÉDUCTIONS DIVERSES

Libellé	30/11/2021
	Montant
FONDS DE SOLIDARITE	50 000

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 30/11/2021 Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts) | Désignation de l'entreprise : BLB

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	- Fonds commercial	400	438 000	402		404		406	438 000	
	- Autres	410	2 167	412	2 250	414		416	4 417	
Immobilisations corporelles	- Terrains	420		422		424		426		
	- Constructions	430		432		434		436		
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	440	131 396	442	613	444		446	132 009	
	- Installations générales agencements divers	450	5 777	452	2 203	454		456	7 980	
	- Matériel de transport	460		462		464		466		
	- Autres immobilisations corporelles	470	5 230	472	20 530	474		476	25 761	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		**490**	**582 570**	**492**	**25 596**	**494**		**496**	**608 166**	

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	175	502	1 126	504		506	1 301
Immobilisations corporelles	- Terrains	510		512		514		516	
	- Constructions	520		522		524		526	
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	530	22 395	532	26 332	534		536	48 726
	- Installations générales, agencements, aménagements divers	540	555	542	769	544		546	1 324
	- Matériel de transport	550		552		554		556	
	- Autres immobilisations corporelles	560	674	562	3 550	564		566	4 224
TOTAL		**570**	**23 799**	**572**	**31 777**	**574**		**576**	**55 576**

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
	1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
				TOTAL	**596**	**585**	**597**	**599**

BLB

N°2033 D - 2021

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise :	BLB

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises	
Immobilisations incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL	770		775		

C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B	780	

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	127 659	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984	127 659	- Déficits de l'exercice	860	170 767
			Total des déficits restant à reporter	870	**298 426**

III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	33 394
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	54 456
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

BLB

N°2033 E - 2021

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 30/11/2021

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376		15
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	363 858
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	2 757
TOTAL I	106	**366 615**
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1 620
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	50 000
Variation positive des stocks	111	17 684
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	**69 304**
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	99 889
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	123 760
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	83 941
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	2 430
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	**310 019**
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée — **TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)**	137	**125 900**
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	125 900

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	366 615
Effectifs au sens de la CVAE	023	15
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence du 01/12/2020	au	30/11/2021
Date de cessation	186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 30/11/2021 Néant ☐

N° SIREN		879661163
Dénomination de l'entreprise		BLB
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	28 AVENUE DU PARMELAN
	- Code postal	74000
	- Ville	ANNECY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	650
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	350

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique SARL Dénomination LA FINANCIERE DE LA CORNICHE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 65.00 Nb de parts ou d'actions 650

Adresse : N° et voie 45 AVENUE DE LA LIBERTE

Code postal Commune LUXEMBOURG Pays LU

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1) MR Nom patronymique / Prénom BOTTA PIERRE

Nom marital % de détention 35.00 Nb de parts ou d'actions 350

Naissance : Date 20/04/1992 N° Département 38

Commune SAINT MARTIN D'HERES Pays FR

Adresse : N° et voie 1400 ROUTE D'ANGON

Code postal 74290 Commune TALLOIRES MONTMIN Pays FR

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 30/11/2021

Néant [x]

N° SIREN		879661163
Dénomination de l'entreprise		BLB
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	28 AVENUE DU PARMELAN
	- Code postal	74000
	- Ville	ANNECY

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° et voie — Code postal — Commune — Pays

Règles et méthodes comptables

Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/11/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 653 818 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -144 128 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2020 au 30/11/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'émergence et l'expansion de la COVID-19 depuis l'année 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette crise sanitaire liée à l'événement COVID-19 a eu des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise. En application des décisions gouvernementales, l'entreprise a dû fermer son établissement / réduire significativement son activité. En conséquence, elle a mis en œuvre les mesures de soutien suivantes :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats (recours à l'activité partielle, demande d'aide publique...)

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'événement COVID-19 étant toujours en cours à la date d'arrêté des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

BLB
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
Siège social : 28 avenue du Parmelan
Chez SAS VERDANNET
74000 ANNECY

879 661 163 RCS ANNECY

(ci-après la « **Société** »)

* * *

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 8 FEVRIER 2023

* * *

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net comptable déficitaire de l'exercice, s'élevant à - 144.127,98 Euros, intégralement au poste « Report à Nouveau débiteur ».

Suite à cette affectation, le compte « Report à Nouveau » serait débiteur de 250.286,72 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée, s'agissant du deuxième exercice social.

Copie certifiée conforme
Le Président